



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES LE 4 OCTOBRE 2020
POSTES VACANTS : SIÈGE DU CONSEILLER NUMÉRO 2 ET NUMÉRO 6

LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS ONT JUSQU'AU 4 SEPTEMBRE 2020 POUR PRODUIRE UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Saint-Camille, le 24 août 2020

En vue des élections partielles municipales qui se tiendront le 4 octobre prochain, la présidente d'élection de la Municipalité du canton de Saint-Camille, Julie Vaillancourt, désire informer les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat qu'ils ont jusqu'à 16 h 30 le 4 septembre 2020 pour produire une déclaration de candidature à l'endroit suivant :

85, rue Desrivères
Saint-Camille (Québec) JOA 1G0

Il est à noter que les déclarations de candidature sont acceptées du 21 août au 4 septembre 2020 jusqu'à 16 h 30.

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la Municipalité.

La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui d'au moins cinq (5) électeurs de la Municipalité pour le poste de conseiller.

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent s'adresser Julie Vaillancourt, présidente d'élection en téléphonant au 819-828-3222, poste 101.

– 30 –

Source : Julie Vaillancourt, présidente d'élection
819-828-3222 poste 101
dg@saint-camille.ca